COMPTE-RENDU CONSEIL PASTORAL DU VENDREDI 25 OCTOBRE 2024

Présents : Christophe de la Chanonie, Valérie Blut, Sylvie Boumendil, Hubert de

Montgrand, Michel Rousset, Dominique Vauvelle, Christine Bernard

Invité au début : Michel Salmon pour le Conseil économique

Excusées : Isabelle Fabre, Pascale Fradin

1) Travaux presbytère: Un contrôle énergétique a été établi. Les choses avancent. Un 1er devis d'un montant de 23 000 euros a été reçu pour le renforcement du garage. Il servirait pour l'Apasser (stockage) et notamment pour la mission musique du p Christophe: nous demanderons si le diocèse accepte de participer financièrement. L'isolation, l'électricité, peinture, pompe à chaleur pour la grande salle et le garage etc... à chiffrer; d'autres devis vont suivre (3 en tout).

Un diagnostic doit être établi car outre le salpêtre et les remontées capillaires dues à l'humidité, un classique charentais, il y a sans doute insectes à larves xylophages.

Pour l'autre partie : cuisine, entrée, bureaux, appartement curé, des devis vont être demandés pour fenêtres et menuiseries, doublement murs intérieurs, plafond bureau, peintures, salle de bain. Le maître d'oeuvre, Pierre Morillon, est venu avec l'économe diocésain ; Michel Salmon est en contact régulier avec lui.

2) Retour sur les comptes de la paroisse présentés le 4 octobre.

Les résultats des dernières années (cash-flow, soit résultat net + amortissements) sont positifs. Présentation des produits et des charges 2022 et 2023 sous forme de camemberts faits par Martial de Villelume, comptable, et Mickaël Giraud, diocésain.

La paroisse dispose de 42 000 euros en banque. P. Christophe rappelle que 10 000 euros ont été versés au diocèse pour démarrer la CSI (Comission Solidarité immobilière) ». Ce fonds sert, après avis conseils éco paroissiaux et diocésain, à octroyer des subventions aux paroisses pour la rénovation des bâtiments (politique immobilière du diocèse : vendre certains biens pour financer les rénovations).

- 3) Femme de ménage: Un CDI existe aujourd'hui. Il est très utile mais lourd pour les finances de la paroisse. La dame actuellement employée va bientôt prendre sa retraite. Il est question d'envisager dès à présent d'autres options: le bénévolat, une entreprise de nettoyage, un autre type de contrat plus maniable. Voir les possibles et les coûts.
 - 4) Jubilé 2025 : Ouverture de l'Année Sainte à Rome à Noël 2024.
- Le pape François demande qu'à cette occasion les diocèses organisent une célébration spéciale dans les cathédrales. Pour nous ce sera à Saintes le **5 janvier**. Le conseil choisit : pas de messe en paroisse ce jour là. Covoiturage à prévoir.
- Marche jubilaire en doyenné de 8 km de Saint-Vaize à Fontcouverte et Abbaye aux Dames le **26 avril** dès 9h30 sur le thème de l'Espérance.

5) Autres infos du Doyenné:

- une formation pour les « ministres extraordinaires de l'Eucharistie » (à domicile et service aux malades) le **20 novembre** à Royan salle du Parc, de 9h30 à midi.
- une conférence du père Delage sur la Patristique (Pères de l'Eglise) le **29 mars : Athanase et le Concile de Nicée.**

Maison d'Evangile 2025, à annoncer le 3 novembre à Breuillet. Le livret cette année portera sur la 1ère lettre de St Paul aux Corinthiens.

Service formation du diocèse : propose formation sur le sens de la messe, 2 dimanches à suivre : une rencontre d'une heure trente suivie de la messe et d'un déjeuner dans notre paroisse.

- 5) Organisation du travail du père Christophe: Dès novembre celui-ci consacrera une semaine à la musique (hors ou au presbytère) et une semaine à la paroisse, comme convenu avec l'équipe pastorale.
- **6) Animation liturgique** (chants) : Virginie Nativel coordonne dorénavant l'équipe liturgique (celle-ci souhaite 1 ordinaire par mois) et *Pascale Fradin propose 1 seule feuille pour les messes du mois au lieu de tous les dimanches*.
- 7) Info équipe pastorale : Décision de déposer dans chaque église un cahier d'intentions de prières destiné aux visiteurs occasionnels, si possible vers la chapelle de la Vierge (distribués lors de la messe de la Toussaint). Alain Bernard pourrait fabriquer deux écritoires (pour St Augustin et Breuillet) pour déposer ces cahiers afin que les gens les voient et puissent écrire confortablement.

8) Avent et Noël:

Cultiver le lien avec le père Sagna : Faire une vidéo lors d'une messe de l'Avent. Lui proposer de faire un échange d'intentions de prières ...

3 Propositions de Michel Rousset :

Comme en 2023 : intention écrites à l'entrée et à déposer dans la crèche ; en lire au moins une, en porter lors de la prière du chapelet.

Pendant la messe du 24, bénir les Jésus des crèches des particuliers et l'annoncer pour que chacun puisse l'apporter lors de cette veillée.

Davantage de chants à Marie durant le mois de décembre (cf. Immaculée Conception le 8 décembre). Le conseil valide les trois propositions.

Après la réunion, Michel Rousset propose au p. Christophe (enthousiaste à l'idée) des couronnes de l'Avent dans les 4 églises par « les fleurs d'Isis » ?

Père Christophe informe l'équipe de liturgie de ces décisions, et de cette proposition.

9) Questions diverses:

Nous avons noté la nécessité de déposer « le Pèlerin » ou « Prier » avec la mention Servez -vous dans les 4 clochers selon les vœux de Anne et Solange de Villelume (une autre façon d'évangéliser).

Concernant les repas partagés, Hubert pose la question de savoir si le but recherché d'accueillir de nouvelles personnes est atteint? Plusieurs témoignages confirment le bien-fondé de ces repas. Le prochain sera le 26 janvier 2025.

S'agissant de l'église de Mornac, Michel rappelle l'indisposition de Raymond et Josiane, ses déplacements avec Elisabeth, et la nécessité du suivi : ouvrir et fermer l'église 7/7, gérer le stock de cierges, lumignons, veilleuses et les neuvaines (Saint Sacrement) ; allées et venues au presbytère, entretenir l'église, relever le tronc et le transférer au presbytère, assurer le fleurissement, préparer ponctuellement les messes, baptêmes et obsèques. Une solution a été trouvée pour le mois de novembre : Dominique Vauvelle passera une fois par semaine (cierges, tronc), Virginie ouvrira et fermera l'église, Isabelle Fabre s'occupera du fleurissement. Elles savent aussi ce qu'il y a lieu de faire pour préparer les messes et pourront aider Dominique à l'occasion.

Michel signale en outre l'état de dégradation avancé de cette église, non entretenue bien qu'en partie classée (chevet, choeur, abside). Il s'agit d'alerter la Mairie ce qu'il ne manquera pas de faire à son retour.

Prochaine rencontre : vendredi 17 janvier à 19h repas partagé et 20h pour la réunion.